

Initiatives ministérielles

J'espère ne pas revoir pareille chose au Canada de mon vivant. Nous avons une belle population jeune. Comme je leur ai dit ce jour-là, ce sont eux qui dirigeront le pays plus tard. Je suis convaincu, et je l'espère, qu'ils feront beaucoup mieux que ce qu'on a fait jusqu'à maintenant.

Il y a deux questions plus particulières que je voudrais aborder.

Le gouvernement a l'intention de reconduire ces mécanismes de paiements de péréquation et de transfert pour deux ans encore, au lieu d'y mettre fin par un autre accord quinquennal.

Nous le savons tous, le gouvernement actuel sera forcé par la loi de se présenter devant les électeurs d'ici 18 mois. Je crains qu'en reconduisant ainsi les accords existants, il ne cherche qu'à gagner du temps avant les prochaines élections pour ensuite imposer des mesures plus draconiennes pour régler leur cas aux provinces.

Je déteste cette idée d'attendre après les élections. Quand j'entends le gouvernement se vanter d'avoir une excellente mesure à proposer, je commence à avoir des soupçons. Si après les élections, par un caprice du destin, le gouvernement réussissait à se maintenir au pouvoir, je crains bien qu'il poursuive son programme ayant pour effet de démanteler les structures qui ont fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui.

Il propose également de modifier l'année de référence. Ce pourrait être un autre moyen pour le gouvernement de se donner plus de marge de manoeuvre pendant une année d'élections.

Un autre aspect du projet de loi tient au fait que le gouvernement cherche toujours à amener les provinces à harmoniser la taxe sur les produits et les services avec leur propre taxe de vente provinciale, élargissant ainsi l'assiette fiscale pour les Canadiens.

• (1740)

Étant donné le généreux remboursement de 2 \$ que le dernier budget fédéral laisse entrevoir aux contribuables, je ne pense pas que beaucoup d'entre eux seront emballés par la perspective d'une harmonisation de la taxe provinciale avec la taxe favorite du gouvernement actuel, la TPS.

Tout bien considéré, je crains bien que le projet de loi représente encore un autre pas dans la voie qui fera d'un Canada humanitaire et soucieux d'autrui, où le fort s'occupe du faible et lui vient en aide, un pays dont le

gouvernement rejette ses responsabilités sur les autres paliers de gouvernement.

Je crains que cette situation se produise, surtout pour ce qui concerne l'autre secteur de financement, celui des services médicaux, dont on a beaucoup parlé depuis quelques mois. Beaucoup d'orateurs ont abordé la question.

Bien des habitants des plus petites provinces ont peur de ce qui pourrait arriver si les paiements de transfert aux provinces continuent de diminuer. Nous verrions sûrement alors s'établir des niveaux différents de services médicaux d'une région à l'autre du pays.

Lorsque le comité sur la réforme constitutionnelle est venu à Charlottetown pour la première audience qu'il a tenue en entreprenant son périple à travers le pays, le premier ministre de ma province a dit qu'il ne voudrait pas voir s'instaurer un régime de services médicaux à damiers dans notre pays. Il n'y a certainement personne qui souhaite voir arriver pareille chose dans notre grand pays.

J'espère que le gouvernement ne cherche pas à faire adopter cette mesure à ses propres fins, qu'il sera sérieux et qu'il veillera à ce que les paiements de transfert et de péréquation soient maintenus et accrus dans notre pays, car il y a encore plusieurs provinces et territoires qui auront besoin encore longtemps de l'aide du gouvernement central et des autres provinces plus riches.

J'exhorte le gouvernement à conserver ce régime, à l'améliorer, et non à y mettre fin dans deux ans. J'espère qu'il ne pourra pas le démanteler.

M. Dennis Mills (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, je veux féliciter mon collègue de Hillsborough parce que je suis entièrement d'accord avec lui lorsqu'il dit que ce projet de loi porte sur l'essence même de ce que c'est que d'être canadien.

Il a signalé que sa province, l'Île-du-Prince-Édouard, reçoit des fonds du gouvernement fédéral. Il est évident que l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas aussi riche que certaines autres provinces.

Venant de l'Ontario, je tiens à dire à mon collègue que la grande majorité des Ontariens sont absolument en faveur du partage des ressources et des richesses de leur province avec les autres régions du pays.

J'entends constamment les Ontariens dire qu'ils veulent un gouvernement national fort. Ils veulent que les normes en matière de soins de santé et d'éducation soient